

INTRODUCTION



2014 débute avec un nouveau Président et un nouveau Bureau au CAE. C'est avec une énergie renouvelée que nous allons continuer à promouvoir la cause de l'architecture et de notre profession, au profit de l'intérêt public. Dans la perspective des élections européennes au mois de mai, nous avons particulièrement hâte d'échanger avec nos représentants, tant au niveau national qu'europpéen, afin de permettre une meilleure compréhension de notre profession et de son incidence sur le cadre de vie bâti et, par conséquent, sur l'avenir de tous les citoyens.

Luciano Lazzari, Président du CAE
Mars 2014

ACTUALITES POLITIQUES DU CAE

Modernisation de la Directive Qualifications Professionnelles



Suite à l'entrée en vigueur de la [Directive 2013/55/EU](#) le 17 janvier 2014, la Commission européenne a organisé, le 12 février, une conférence pour présenter les modifications introduites par la nouvelle Directive Qualifications Professionnelles. Dans son discours d'ouverture, P. Delsaux, Directeur général adjoint de la DG Marché intérieur, a présenté les principales innovations de la Directive, à savoir l'introduction d'une carte professionnelle européenne ; la mise à jour des conditions minimales de formation (pour les architectes, cinq années de formation universitaire ("5+0") ou, au moins quatre années d'études complétées par un stage professionnel supervisé d'une durée d'au moins deux ans ("4+2")); l'introduction du concept d'accès partiel, ainsi que la promotion de la formation continue. Dans son discours de clôture, le Commissaire M. Barnier a souligné que l'objectif de l'exercice en cours visant à évaluer les barrières limitant l'accès aux professions réglementées n'est pas de déréglementer, mais de trouver le meilleur équilibre possible entre la mobilité des professionnels et la sécurité des consommateurs.

Le Conseil et le Parlement européen adoptent la réforme de la législation sur les marchés publics



Le 11 février 2014, le Conseil des ministres de l'UE a adopté le paquet législatif modernisant les directives sur les marchés publics, suite à l'accord du Parlement un mois plus tôt. Le législateur européen reconnaît dans la nouvelle Directive les problèmes rencontrés pour faire appel aux services d'un architecte dans le cadre d'un marché public, à savoir l'absence d'une réelle concurrence en raison de la mauvaise utilisation des critères de sélection et l'importance du prix dans les critères d'attribution, plutôt que de la qualité. Le CAE travaille actuellement à des recommandations pour la transposition des nouvelles dispositions en droit national. Ces lignes directrices contiendront des recommandations en matière de procédure de passation des marchés et d'application des dispositions européennes pour les concours d'architecture. Les pratiques des Etats

SOMMAIRE

[Actualités politiques du CAE](#)

- Révision de la Directive Qualifications Professionnelles
- Révision de la Directive Marchés publics

[Nouvelles européennes](#)

- Instrument international pour les marchés publics
- Cadre pour les politiques climatiques et énergétiques à l'horizon 2030
- Eurostat : production dans le secteur de la construction

[Au CAE](#)

- Nouvelle Project Officer
- Le CAE soutient les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
- Résultats de la 12^{ème} enquête du CAE sur les tendances économiques

[Projets financés par l'UE](#)

[Actualités des Organisations membres](#)

[Autres sujets](#)

[Publications](#)

[Concours](#)

[Evènements](#)

membres en matière de passation des marchés publics seront également évaluées et les meilleures pratiques identifiées. Ces recommandations aideront les jeunes professionnels et petits bureaux à accéder aux marchés, et contribueront à la prise en compte d'autres facteurs tels que la durabilité, l'environnement, la qualité et les coûts du cycle de vie. La nouvelle législation entrera en vigueur le 17 avril 2014. Les Etats Membres auront alors 24 mois pour transposer ses dispositions en droit national. [Accéder à la Directive 2014/24/UE sur les marchés publics dans toutes les langues de l'UE.](#)

NOUVELLES EUROPEENNES

Un outil européen pour aider les entreprises à participer aux marchés publics dans les pays tiers



Le Parlement a approuvé le 15 janvier 2014 un projet d'instrument permettant aux pays de l'UE d'empêcher des entreprises non-européennes de répondre aux offres de marchés publics si leur pays d'origine n'offre pas lui-même cette possibilité aux entreprises de l'UE. L'outil proposé, qui ne pourrait être utilisé qu'avec l'approbation de la Commission européenne, devrait renforcer la position de l'UE dans les négociations commerciales avec les pays tiers. Cet instrument ne pourrait être utilisé que pour les grands marchés publics (à hauteur de 5 millions d'euros ou plus) et ceux dans lesquels des biens ou des services provenant de l'extérieur de l'UE représentent plus de 50% de la valeur totale des biens ou services concernés. Cet outil s'appliquerait aux pays qui ne disposent pas d'un accord international portant sur les marchés publics de l'UE, tout en excluant les pays les moins avancés. Selon la Commission, 85% des marchés publics de l'UE sont potentiellement ouverts aux soumissionnaires internationaux, en comparaison avec seulement 32% des marchés publics aux États-Unis et 28% au Japon. Le [texte approuvé](#) servira de base au Parlement pour négocier le règlement avec le Conseil.

Cadre pour les politiques climatiques et énergétiques à l'horizon 2030

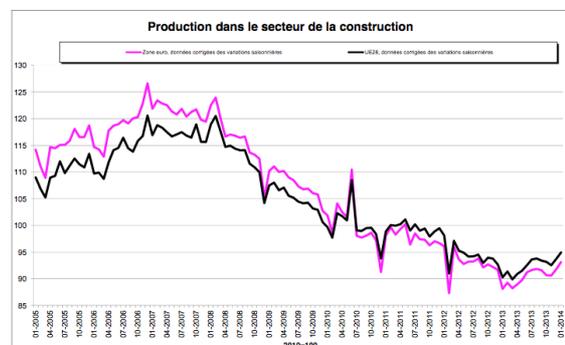
Le 22 Janvier 2014, la Commission européenne a publié une [communication sur un cadre d'action en matière de climat et d'énergie pour la période 2020 - 2030](#). Dans ce document, la Commission propose un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'UE de 40 % par rapport aux niveaux de 1990, ainsi qu'un objectif global d'au moins 27 % au niveau européen pour les énergies renouvelables. En revanche, la Commission a reporté la décision de fixer ou ne pas fixer un objectif pour les économies d'énergie à l'horizon 2030 au moment

de la révision de la Directive Efficacité Energétique annoncée pour juillet. Le Conseil des Architectes d'Europe soutient pleinement la [position de la Coalition pour les économies d'énergie](#) dont elle est membre: seul un objectif d'économie d'énergie de 40% pour 2030 peut permettre de réaliser les objectifs de l'UE en matière de compétitivité, d'énergie et de climat. Les ministres européens examineront le cadre climat et énergie lors de la prochaine réunion du Conseil les 20-21 mars et adopteront des conclusions en Juin.

La production dans le secteur de la construction en hausse de 1,3% dans l'UE28



En janvier 2014, par rapport à décembre 2013, la production dans le secteur de la construction, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 1,5% dans la zone euro et de 1,3% dans l'UE28, selon les premières estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'UE. En janvier 2014 par rapport à janvier 2013, la production dans le secteur de la construction a crû de 8,8% dans la zone euro et de 7,3% dans l'UE28. Les plus fortes hausses de la production dans le secteur de la construction ont été observées en Slovaquie (+22,4%), en Espagne (+5,8%) ainsi qu'en Allemagne (+4,4%), et les baisses les plus marquées en Roumanie (-4,3%), en Slovaquie (-3,9%) et en France (-2,2%). [Plus de détails pour chaque Etat membre dans le communiqué de presse d'Eurostat.](#)



Une nouvelle Chef de Projet rejoint le Secrétariat du CAE



Veronika Schröpfer a rejoint en mars l'équipe du Secrétariat du CAE en tant que Chef de Projet. V. Schröpfer est diplômée en Architecture (Université d'Heidelberg) et possède un Master traitant des Aspects économiques du secteur immobilier (Université d'Oldenburg). De 2009 à 2014, elle a réalisé un Doctorat sur *Le transfert des connaissances au sein des équipes de projets réalisant des bureaux conformes aux normes de construction durables en Allemagne et au Royaume-Uni* (Université d'Oxford Brookes). Avant de rejoindre le CAE, V. Schröpfer a acquis 5 années d'expérience dans différents secteurs de l'environnement bâti, dans des bureaux d'architecture indépendants ainsi que dans de grands groupes internationaux en Europe et aux Etats-Unis.

Le CAE soutient les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies



Le CAE, en collaboration avec la [Fédération Panaméricaine des Associations d'Architectes](#) (FPPA) a apporté son soutien aux [Dix Principes du pacte mondial des Nations Unies](#) concernant les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Au travers de cet engagement, le CAE exprime son intention de faire progresser ces principes dans ses sphères d'influence. Le Pacte Mondial des Nations Unies reconnaît que les villes, en particulier, ont le potentiel de contribuer à la création de sociétés durables, où les questions économiques, écologiques, politiques et culturelles sont traitées selon une approche intégrée. [Pour en savoir plus sur le Programme Global Compact Cities des Nations Unies.](#)

12^{ème} enquête du CAE sur les tendances économiques

Des signes encourageants de reprise du marché de l'architecture

La douzième enquête du CAE sur les tendances économiques, réalisée en décembre 2013 et janvier 2014, révèle des tendances encourageantes au sein de la profession et sur le marché de l'architecture. Au cours de l'année dernière, le nombre de personnes interrogées considérant que la situation actuelle est favorable ou très favorable à la pratique de l'architecture a plus que doublé, passant de 9,1% en janvier 2013 à 21,9% en janvier 2014. Néanmoins, et bien que la tendance soit à la baisse, plus de la moitié des personnes interrogées considèrent encore la situation actuelle comme mauvaise ou très mauvaise.

Les chiffres montrent que la situation est très différente d'un pays à l'autre. Tandis que le marché en Europe Centrale et du Sud semble rester à l'arrêt, la situation en Europe du Nord, et tout particulièrement en Norvège, Suède et Finlande, reste très bonne.

Ce regain d'optimisme est probablement alimenté par une légère augmentation des prévisions de charge de travail à court terme. Si les personnes interrogées signalent des charges de travail croissantes dans tous les segments du marché, le secteur du logement public et privé connaît l'évolution la plus significative.

Ces tendances positives se reflètent dans l'évolution des effectifs des bureaux d'architecture. Le nombre de bureaux dont l'effectif est croissant depuis 2008 a augmenté et le nombre de ceux anticipant une augmentation de leurs effectifs au cours des trois prochains mois a crû de manière constante depuis 2010 (de 10,1% à 15,2% en 2014).

L'enquête confirme donc que la situation se stabilise et que les premiers signes positifs observés dans les enquêtes précédentes sont devenus des tendances encourageantes, indiquant une reprise progressive du marché.

[Lire les résultats complets de l'enquête sur le site internet du CAE.](#)

PROJETS EUROPEENS

Le CAE participe actuellement à trois projets de recherche, en partie financés par le 7^{ème} Programme Cadre européen (FP7) pour la recherche et le développement technologique: [LEEMA](#), [INSPIRE](#) et [A2PBEER](#). Ces projets traitent de questions liées à la rénovation énergétique des bâtiments et aux matériaux et technologies innovants.

❖ LEEMA - www.leema.eu



Le CAE a réalisé d'une brochure pour présenter les objectifs du projet. [Cliquer ici pour voir la brochure.](#)

❖ INSPIRE - www.inspirefp7.eu



V. Schröpfer, nouvelle Chef de Projet du CAE, a participé à la troisième réunion du projet qui s'est tenue à Vérone les 11-12 mars. Lire la [dernière lettre d'actualité du projet](#) pour connaître les derniers développements de ce projet qui vise à développer des solutions de rénovation applicables aux bâtiments résidentiels et tertiaires.

❖ A2PBEER - www.a2pbeer.eu



L'objectif de ce projet est de développer une méthodologie pour la rénovation des bâtiments publics. Six mois après le début du projet, le CAE participe au développement d'un résumé des exigences et normes en matière d'efficacité énergétique pour les bâtiments ciblés, à savoir les bâtiments administratifs, les écoles et les musées.

ANNONCES DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CAE

Elections dans les Organisations membres du CAE

- [Ordem dos Arquitectos \(OA\)](#)

L'Architecte João Santa-Rita a été élu Président de l'[Ordem dos Arquitectos](#) et l'Architecte Pedro Ravara élu Vice-Président.

- [Chambre tchèque des Architectes \(CCA\)](#)

Petr Lesek a été élu Président du [CCA](#). Il succède à M. Josef Panna. M. Pavel Hnilicka a été élu Vice-Président et M. Josef Smutny second Vice-Président.

- [Consejo Superior de los Colegios de Arquitectos de España \(CSCAE\)](#)

Lors de sa réunion du 6 novembre 2013, le [CSCAE](#) a réélu M. Jordi Ludevid Président pour la période 2014-2017. Esteban Belmonte a été élu Vice-Président et Alfonso Samaniego a été réélu Trésorier. Le 16 janvier Eloy Algorri García a été élu Secrétaire Général.

Italie: seul les architectes peuvent intervenir sur les monuments et bâtiments classés

Suite à une plainte d'un ingénieur pour avoir été exclu de travaux publics, la plus haute instance juridique italienne a rappelé en janvier 2014 que seul les architectes ont le droit d'intervenir sur les monuments et bâtiments classés. D'autres professions peuvent participer (par exemple, les ingénieurs de structure) mais un architecte doit toujours coordonner le projet. [Lire la sentence \(en italien\).](#)

Prix international d'architecture espagnol

Le CSCAE a lancé en 2012 le Forum de l'Architecture espagnole afin de présenter la grande qualité des architectes et sociétés espagnols. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée au Sénat le 3 décembre 2013 sous la Présidence du Prince des Asturies. [Découvrir les vainqueurs et en savoir plus sur les prix.](#)

Association des Architectes de Lettonie (LAA)

- **La LAA célèbre son 90^{ème} anniversaire**



LATVIJAS ARHITEKTU SAVIENIBA

En février 2014 la [LAA](#) a célébré son 90^{ème} anniversaire. Les événements organisés pour l'occasion ont été suivis d'une conférence sur les liens entre l'architecture et d'autres domaines comme la culture, la politique, l'histoire et les entreprises.

- **Prix d'architecture letton 2014**

Le [Latvian Architecture Award \(LAA\)](#) est un concours annuel qui vise à reconnaître et à promouvoir l'architecture lettone. Il s'agit du plus grand événement annuel de l'architecture lettone. L'exposition publique des oeuvres sera ouverte au public à partir du 13 mai, suivie de la cérémonie de remise des prix et de conférences des membres du jury le 16 mai.

- **A la recherche du modernisme en architecture**

Le pavillon de la Lettonie pour la 14^{ème} Biennale d'architecture de Venise sera dédié au modernisme en architecture en Lettonie, sous un concept appelé *UNWRITTEN*. [En savoir plus](#).

AUTRES SUJETS

Enquête de l'Agence Internationale de l'Energie sur les solutions d'éclairage avancées pour la rénovation des bâtiments

Le [programme de l'Agence internationale de l'Energie \(IEA-SHC\) en matière de chauffage et de refroidissement solaire](#) a lancé une enquête en ligne destinée à tous les acteurs impliqués dans la rénovation des bâtiments. Cette enquête traite des pratiques en matière d'éclairage artificiel et des stratégies pour optimiser le recours à la lumière du jour lors de la conception. [Accéder à l'enquête](#).

L'UIA annonce la création de l'extension internet *.archi*

L'UIA a soutenu le projet d'extension, *.archi*, - une extension pour les adresses internet pour les architectes et leurs organisations qui sera disponible au printemps 2014. Les architectes seront désormais représentés sur Internet en tant que membres d'une communauté de professionnels clairement identifiable. Le *.archi* assure plus de clarté et de transparence pour les architectes ; plus de visibilité pour les organisations professionnelles et leurs membres ; ainsi qu'une garantie pour les clients. [En savoir plus sur l'extension *.archi*](#).

Connect and Construct est à la recherche de participants pour un projet pilote

Connect and Construct est un projet de deux ans initié par la Commission européenne visant à améliorer la compétitivité et l'efficacité de l'industrie européenne de la construction en facilitant l'échange d'informations et de données. Le projet est actuellement à la recherche d'entreprises pour tester une plateforme d'échange d'informations libre et gratuite. [En savoir plus](#).

PUBLICATIONS

Foire aux questions sur la refonte de Directive sur la Performance Energétique des Bâtiments

Le Conseil européen pour une économie efficace sur le plan énergétique (ECEEE) a publié un [Guide pour mieux comprendre la refonte de la Directive sur la Performance Energétique des Bâtiments \(EPBD\)](#), adoptée par l'UE en 2010.

CONCOURS

Concours Internationaux – Musées pour le parc urbain de Budapest

Le Musée des Beaux-Arts de Budapest et le Városliget Zrt (Liget Parc), propriété de l'État hongrois, annoncent le lancement de quatre concours pour la conception de cinq musées dans le cadre du projet Liget Budapest, dans le parc urbain de la cité. Date limite de soumission des projets : **27 mai 2014**. Plus d'informations sur www.ligetbudapest.org.

EVENEMENTS

Semaine européenne de l'énergie durable – 23-27 juin 2014

La Semaine européenne de l'énergie durable est une semaine d'événements organisée par la Commission européenne pour promouvoir les activités dédiées à l'efficacité énergétique et aux solutions d'énergie renouvelable. Elle permet de diffuser les meilleures pratiques, inspirer de nouvelles idées et construire des alliances pour contribuer à la réalisation des objectifs européens en matière d'énergie et de climat. [Plus d'informations](#).

Congrès de l'UIA à Durban – 3-7 août 2014



Le thème du Congrès "Architecture Otherwhere" (*Architecture, Ailleurs, Autrement*) célébrera la diversité en explorant d'autres communautés, d'autres régions, d'autres disciplines et d'autres façons de penser la pratique et l'enseignement dans l'environnement bâti. [Plus d'informations.](#)

BUILD UP: enregistrement des précédents séminaires en ligne



BUILD UP, le portail européen sur l'efficacité énergétique des bâtiments, organise régulièrement des séminaires en ligne. Les enregistrements de ces séminaires restent disponibles sur le site de BUILD UP :

- [Financer l'efficacité énergétique des bâtiments avec Horizon 2020](#)
- [Les normes CEN pour la performance énergétique des bâtiments](#)

**Cette lettre d'actualité est
disponible en français et en anglais sur le site internet du CAE**

www.ace-cae.eu

Le ACE Info paraîtra désormais tous les deux mois !

Vous pouvez faire circuler ce document aussi largement que vous le souhaitez, le traduire pour l'utiliser dans vos publications et faire référence à l'information contenue dans celui-ci, du moment que vous précisez que l'information provient de *ACE Info*. Si vous désirez recevoir le *ACE Info*, vous pouvez vous inscrire sur le [site internet du CAE](#).

Suivez nous sur

